



Déclaration au CT-MEN du 26 novembre 2015

La FSU, et plus particulièrement le SNPI-FSU, se réjouit de voir arriver en CT-MEN deux textes longuement discutés entre les services du ministère et le syndicat des inspecteurs de la FSU. Elle se réjouit également de constater que, conformément aux engagements pris, les dispositions de l'article 7 permettront l'établissement d'un tableau d'avancement dérogatoire pour l'année 2015.

Deux points attirent cependant notre vigilance :

- l'absence de mention de la CAPN dans le projet de décret modifiant le décret 90-675, alors que l'expression est couramment utilisée dans le décret source ; c'est la raison pour laquelle nous déposons un amendement en ce sens ;
- l'absence de précision quant à l'équilibre entre les promotions des inspecteurs ayant au moins quatre ans d'ancienneté au 8^{ème} échelon de leur grade et celles consécutives au détachement dans un ou plusieurs emplis fonctionnels.

Nous souhaitons réaffirmer ici notre engagement pour que ces avancées significatives puissent bénéficier à l'ensemble de nos collègues par une promotion à l'ancienneté que l'accès lié à l'ancienneté reste la voie essentielle des inscriptions au tableau d'avancement à la hors échelle B.

Nous demandons que les critères classants soient l'objet de discussions entre les personnels administratifs de la DGRH et les représentants de personnel. Nous serons attentifs à cela dans les discussions qui vont se poursuivre entre la DGRH et les représentants des personnels.

Nous restons persuadés que le système éducatif progressera davantage dans un cadre où les personnels seront invités à collaborer et unir leurs forces et leurs intelligences plutôt que dans un fonctionnement qui tendrait à opposer les uns aux autres dans le cadre d'une concurrence pour la promotion.

Enfin, nous n'oublions pas que cette avancée ne saurait compenser le gel du point d'indice, mesure dont tous les corps de la fonction publique attendent l'abandon depuis de trop nombreuses années.

Paris, le 26 novembre 2015